

Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal

Du 19 octobre 2023 à 19 heures

Date de convocation : **13 octobre 2023**

Date d'affichage de la convocation : **13 octobre 2023**

L'an 2023 et le 19 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de SENNEÇAY sous la présidence de Mme THIBAUT Irène, Maire

Étaient présents :

Mme Irène THIBAUT Maire

M. Sylvain BOUCHERAT adjoint

M. Denis PAJOT adjoint

M. Patrick JACQUET Conseiller

Mme Christelle PICARD Conseillère

Mme Agathe BERTHONECHE Conseillère

Mme Nadège PASTOUT Conseillère

M. Philippe TOURATON Conseiller

M. Nicolas DESESSART Conseiller

Étaient absents :

Madame Laure CHAILLOT

Ayant donné procuration :

M. Frédéric PORTE Conseiller a donné procuration à Nadège PASTOUT

A été nommée Secrétaire de séance

MADAME Agathe BERTHONECHE

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- Présents : 9

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture de Bourges : 20 octobre 2023

Et publication et notification du : 30 octobre 2023

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance et procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du dernier procès-verbal**
- **Attribution subvention à l'association Les Amis des Bibliothèques du Cher**
- **Nettoyage des caniveaux Le Relais**
- **Nettoyage des caniveaux FRAMACAU**
- **Convention de délégation des missions CNP assurances**
- **Devis extension Panneau Pocket+**
- **Prestation levé topographique et détection réseau au giratoire et Centre-Bourg (Genimap)**
- **Enfouissement réseau au giratoire et Centre-Bourg (SDE18)**
- **Projet requalification giratoire (sécurisation)**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 07 septembre 2023

Chaque membre du conseil municipal a eu connaissance, par mail, du procès-verbal du conseil municipal du 07 septembre 2023.

Madame le Maire demande si des observations ou rectifications sont à apporter

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Attribution subvention à l'association Les Amis des Bibliothèques du Cher

Réf : DCM2023_10_01

Madame le Maire présente une demande de subvention de l'association Les Amis des Bibliothèques du Cher et propose une subvention de 150 €.

Madame Irène THIBAUT ne prend pas part au vote.

Voté à l'unanimité

Interventions :

. M. Patrick JACQUET demande si les demandes de subventions peuvent être traitées en une seule fois et si un montant a été fixé pour les attributions de subvention.

. Mme le Maire indique qu'une ligne budgétaire a été prévue et que l'on ne dépasse jamais ce montant. Mme le Maire ajoute que les associations ne vivent pas leur année civile de la même manière budgétairement et que si notre collectivité ne répond pas au moment où elles en ont besoin cela peut les mettre en difficulté.

Arrivée de Madame Christelle PICARD, conseillère

Nettoyage des caniveaux Le Relais

Réf DCM2023_10_02

Madame le Maire présente un devis d'un montant de 516 € TTC de l'association Le Relais pour le nettoyage manuel et mécanique des caniveaux pour une intervention en automne 2023.

Voté à l'unanimité

Intervention :

. M. Denis PAJOT donne des informations complémentaires sur le sujet.

Nettoyage des caniveaux FRAMACAU

Réf DCM2023_10_03

Madame le Maire présente un devis d'un montant de 300 € HT par intervention de l'entreprise FRAMACAU pour le nettoyage des caniveaux sur la commune de Senneçay.

Voté à l'unanimité

Convention de délégation des missions CNP assurances

Réf DCM2023_10_04

Madame le Maire présente une convention de délégation de missions CNP assurances envoyée par le Centre de Gestion du Cher. Elle datait de 1999 et une mise à jour était nécessaire.

La présente convention définit les conditions dans lesquelles s'organise la mission relative à la gestion du contrat d'assurance relatif à l'assurance des obligations statutaires du personnel de la collectivité effectuée dans le cadre de l'article L452-40 et les suivants du Code Général de la Fonction Publique entre la collectivité et le Centre de gestion du CHER.

La collectivité confie au CDG18 la réalisation des tâches liées à la gestion des contrats d'assurance souscrits par elle auprès de CNP Assurances.

La présente convention couvre les domaines suivants :

- 1- Conseil des collectivités sur les garanties souscrites
- 2- Contrôle et validation des bases d'assurance (gestion des primes)
- 3- Gestion des demandes de prestations
- 4- Saisie et liquidation des dossiers de prestations envoyés par les collectivités
- 5- Orientation vers les services d'assistance annexés au contrat

Voté à l'unanimité

Devis extension Panneau Pocket+

Réf DCM2023_10_05

Madame le Maire présente un devis d'un montant de 48.33€ HT de l'entreprise PANNEAU POCKET pour l'activation du système de modules personnalisables.

Voté à l'unanimité

Prestation levé topographique et détection réseau au giratoire et Centre-Bourg (Genimap)

Réf DCM2023_10_06

Madame le Maire présente un devis d'un montant de 9 340 € HT de l'entreprise GENIMAP pour le levé topographique et détection réseau au giratoire et centre bourg sur la commune de Senneçay.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Sylvain BOUCHERAT pour la présentation.

Voté à l'unanimité

Enfouissement réseau au giratoire et centre bourg

Réf DCM2023_10_07

Madame le Maire présente deux devis concernant 2 tranches de travaux enfouissement réseaux.

Dans un 1^{er} temps, elle propose de délibérer sur la tranche 1 « giratoire et ses abords » en 2023.

La tranche 2 sera proposée ultérieurement. Selon les tableaux (annexe 7) et l'estimation du SDE18, sur un montant de 101 000€ HT, il resterait à charge 34 500€ pour la commune.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Sylvain BOUCHERAT pour la présentation.

Voté à l'unanimité

Projet requalification giratoire (sécurisation)

Réf DCM2023_10_08

Madame le Maire présente un devis d'un montant de 36 770.86 € HT de Cher Ingénierie des Territoires Projet requalification giratoire (sécurisation). Suite à de nombreux échanges, Madame le Maire présente l'étude menée dans ce cadre.

D'après les estimations du CIT en 2021, le coût s'élèverait à 37 000€ HT environ.

Après mise à jour il s'avère que le coût a augmenté de 40% porterait aux alentours de 100 000€ HT.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Sylvain BOUCHERAT pour la présentation.

Voté à l'unanimité

Informations et questions diverses

- Réunion de bureau du conseil communautaire le 2 octobre 2023 à Dun sur Auron
 - * Ad'hap école, en attente du décompte définitif des travaux.
 - * Demande de photocopieurs couleur pour une commune de la CDC, le président n'est pas contre, il y aura une harmonisation sur toutes les école de la CDC.
 - * Transfert compétence Eau et Assainissement, un cabinet d'étude a été retenu, ADM conseil Orléans. Obligatoire à partir de 2026. Par contre le SMEACL ne semble pas d'accord avec cette obligation.
 - * Travaux sur l'ancien centre de secours de Dun sur Auron
 - * Point médical : 1 médecin vient de Bourges pour délivrer les certificats médicaux dans le cadre des activités sportives, le bus médical du conseil départemental ouvert à tous les

habitants du secteur géographiques autour de Dun sur Auron. Les rdvs sont réservés aux personnes n'ayant plus de médecin traitant, qui sont en ALD et qui ne relèvent pas de l'urgence. Les rdvs sont à prendre directement auprès de la maison médicale.

- * **Ordures ménagères** : obligation de traitement des biodéchets qui sera effective au 1^{er} janvier 2024. La réflexion est en cours sur le dispositif adopté, compostage collectif, bio sceau, etc... Rdv à Saint Germain des Bois lundi 23 octobre, avec Veolia et CDC.
- **Demande de prêt de la salle polyvalente**. La présidente de l'association d'assistantes maternelles de Saint Just « Ainsi font font font » demande la mise à disposition de la salle polyvalente 1 à 2 fois par semaines, pour des réunions d'assistantes maternelles. Une proposition d'un mercredi /mois.
- **Réunion d'information sur la voirie et chemin communaux** lundi 16 octobre à Levet.
- **Convention tripartite pour la cantine**. Réunion le mardi 24 octobre à Saint Just pour faire un point d'étape sur la convention.
- **Banque alimentaire** : Inauguration du local de la banque alimentaire le lundi 6 octobre. Il y a eu un relevé du nombre de colis distribués dans les communes en convention avec le CCAS de Levet. A Senneçay, en 2022 153 colis ont été distribués.
- **Médaille de bronze de l'encouragement, du dévouement et du bénévolat**. Invitation le dimanche 12 novembre, Monsieur Grond recevra cette médaille par le SEDB (solidarité, encouragement du dévouement et du bénévolat) de Bourges.
- **Pétition pour nuisances sonores (aboiements chiens)**
- **Proposition de loi pour la protection des élus ainsi que leur famille** : le député François Cormier-Bouligeon informe tous les Maires du département qu'il va proposer un texte de loi pour protéger tous les élus municipaux (Maires, adjoint, conseillers), étendre la protection aux familles des élus et ce jusqu'à 6 ans après la fin de leur mandat et créer un fonds de prise en charge des dépenses fonctionnelles pour les communes de moins de 5000 habitants financés par l'état.
- **Ordures ménagères** : feuille de caractérisation envoyé par la CDC de Dun sur Auron concernant les déchets trouvés dans les sacs jaunes (mouchoirs, cd, disquettes, lampes, ordures ménagères, bois, tuyau, lames de mixeur, lino, règle, sachet de mozzarella plein, poubelle de salle de bain, matières souillées, tétine, couches, morceau essoreuse à salade, ferraille, carton plastifié, joints bouches)
- **Loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable** : Webinaire le 16 juin 2023 et une réunion le 20 septembre. Les communes doivent pouvoir proposer des zones d'accélération des énergies renouvelables avant le 31 décembre 2023. Il y a débat sur l'obligation de proposer des zones.
- **Commande d'ampoules leds** subventionnés totalement par l'état, pour l'extérieur des bâtiments communaux.
- **Télétravail** : Saisine du comité technique du Centre de gestion pour la mise en place du télétravail.
- **Régime indemnitaire** : Saisine du comité technique du Centre de Gestion pour la mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Le RIFSEEP comprend une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire annuel (CIA) qui tient compte de l'entretien professionnel.
- **Secrétariat de mairie** : Porte du secrétariat installée, l'électricien a quasiment terminé, le peintre intervient le 23 octobre, la porte de la classe d'Agathe sera changée 1^{ère} semaine des vacances. ASRTP reprend la rampe à partir du 25 octobre.
- **Repas des anciens** : le menu a été choisi. La commande des colis a été faite.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance à 21H45, prochain conseil le 23 novembre 2023.

Le Maire
THIBAUT Irène

Le secrétaire de séance
BERTHONECHE Agathe